



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
DE L'IMMOBILIER

DURÉE  
3H30

À l'issue de  
cette formation,  
vous recevrez  
une attestation de  
formation valable  
pour le décompte  
d'heures nécessaires  
au renouvellement  
de la carte  
professionnelle.

#### ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à  
l'assistance technique  
de la formation  
joignable au :  
01 71 06 30 30  
ou par mail :  
fcontinue@fnaim.fr

#### MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou  
Go To Training, lien de  
connexion transmis par  
mail au participant

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique  
et quizz d'évaluation  
finale



# AIDE A LA DÉCLARATION DES REVENUS FONCIERS

## OBJECTIFS

Maîtriser les mécanismes de l'IR pour aider les bailleurs à déclarer leurs revenus fonciers et à remplir correctement les formulaires déclaratifs

## LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier

## LES PRÉ-REQUIS

Être un professionnel de l'immobilier

## INTERVENANT

Ruhlmann Quentin, ingénieur patrimonial qui apporte des conseils et une expertise en matière juridique et fiscale.



### INTRODUCTION

#### BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



### PARTIE 1

#### IMPÔT SUR LE REVENU

- Notion de foyer fiscal
- Revenus catégoriels
- Calcul de l'impôt



### PARTIE 2

#### LES REVENUS FONCIERS

- Le régime du micro-foncier
- Le régime réel
- Les charges déductibles
- Le déficit foncier et son imputation



### PARTIE 3

#### LA LOCATION MEUBLÉE

- La catégorie des BIC
- Le loueur meublé professionnel
- Le loueur meublé non professionnel



### SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



### TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

